



2013

Rapport d'activité

- Missions
- Projets et études réalisés en 2013
- Protection, restauration et entretien de la Sèvre et de la Maine
- Bilan financier
- Projets pour l'année 2014

SOMMAIRE

- Le mot du Président	p. 2
- SEVRAVAL dans le bassin versant	p. 3
- SEVRAVAL	
• L'organisation administrative	p. 4
• Le périmètre d'action	p. 5
• Les domaines de compétence	p. 6
• Les missions	p. 7
• Les réunions du syndicat	p. 8
- Les faits marquants	p. 9
- La restauration du Chaintreau	p. 11
- Les actions d'entretien et de suivi en 2013	
• Entretien des plantations	p. 12
• Régulation des ragondins	p. 12
• Enlèvement des plantes envahissantes	p. 13
- L'entretien des ouvrages	
• Entretien des chaussées	p. 14
• Entretien des quais et cales	p. 14
- L'entretien de la base de loisirs nature de Pont-Caffino	p. 15
- Restauration de la ripisylve sur la Sèvre et la Maine	p. 16
- Continuité écologique	
• Ouverture coordonnée des vannages	p. 17
• Expérimentation d'ouverture des vannages	p. 17
- Restauration du perré et de la rampe de mise à l'eau de Portillon à Vertou	
• Visite sur le terrain	p. 18
• Abaissement exceptionnel de la Sèvre	p. 18
• Réunion publique	p. 19
- Le bilan financier de SEVRAVAL en 2013	p. 20
- La sensibilisation	p. 22
- Les projets pour l'année 2014	p. 23



Le mot du Président

Ce bilan d'activités 2013 est le 15^{ème} depuis l'année 1999.

C'est en effet la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale qui a « gravé » la notion du rapport retraçant l'activité intercommunale.

SEVRAVAL a considéré dès 1999 que l'élaboration de ce compte rendu annuel et sa présentation par les délégués devant les conseils municipaux constituaient un temps fort d'information pour tous les élus qu'il ciblait prioritairement.

Au fil des années, ce rapport a aussi été adressé aux partenaires institutionnels et financiers de SEVRAVAL, la Région, le Département, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'EPTB Sèvre Nantaise, etc.

Si ce rapport annuel d'activités constitue une figure imposée aux EPCI, SEVRAVAL a choisi en 2011 à l'occasion de ses 40 ans de communiquer en direction du grand public en éditant une plaquette « SEVRAVAL 1917-2011 » et en proposant une exposition itinérante qui circule encore parmi les communes, leurs associations lors d'événements autour du développement durable, de l'environnement et de l'eau.

SEVRAVAL dispose aussi d'une page internet sur le site *sevrenantaise.com* que je vous invite à consulter pour y retrouver le présent rapport d'activités mais aussi les dernières données sur la mise en œuvre de la continuité écologique sur la Sèvre et la Maine.

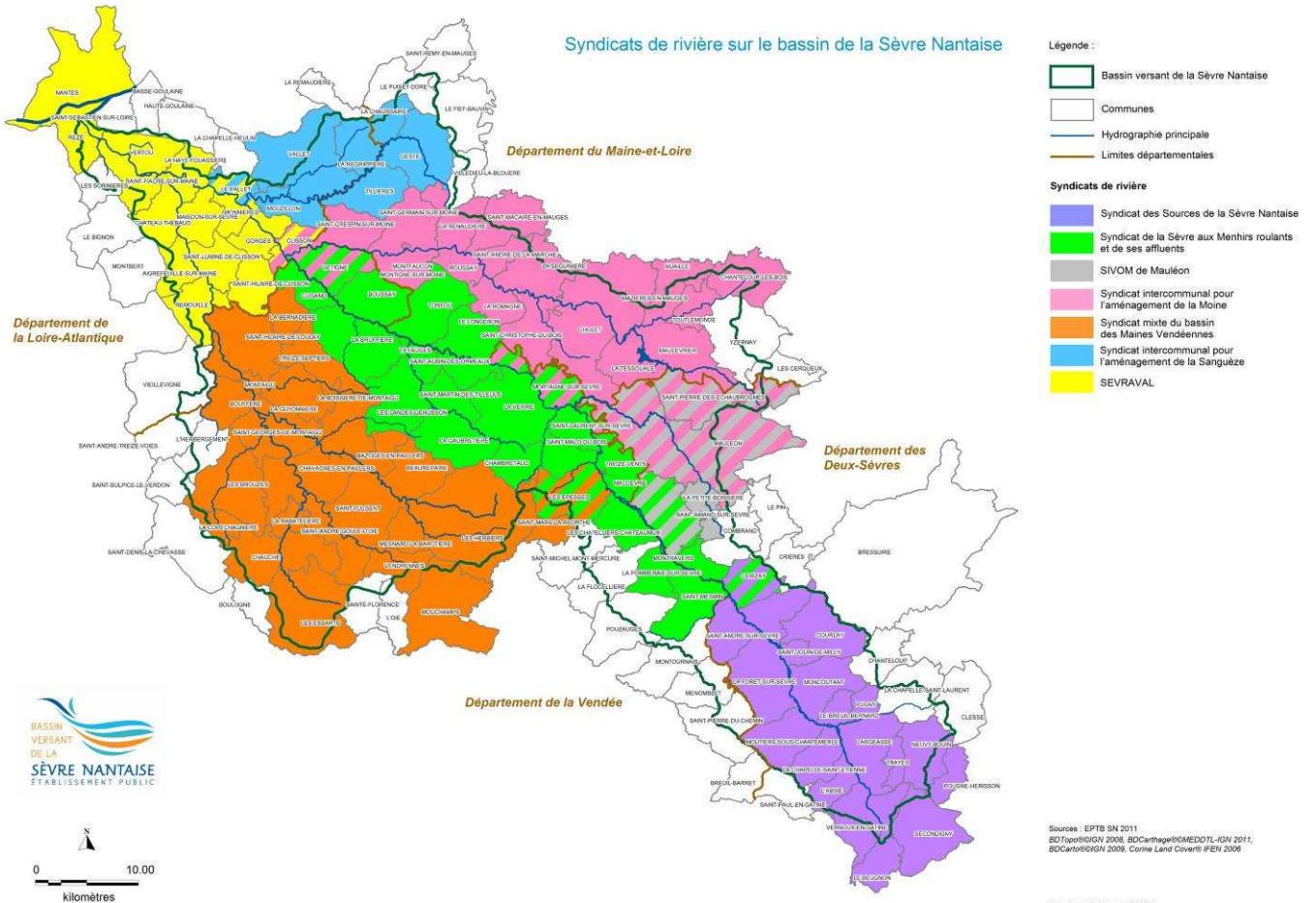
Ces outils de communication ainsi que les réunions publiques organisées autour des projets ont permis à SEVRAVAL d'émerger auprès d'un public plus large permettant ainsi au fil des années une meilleure compréhension mutuelle.

Au terme de ce mandat, je remercie l'ensemble des membres du comité syndical pour l'important travail qu'ils ont fourni en soulignant l'esprit intercommunal, toujours solidaire, qui a régné entre les 15 communes.

Laurent Dejoie
Président de SEVRAVAL



SEVRAVAL DANS LE BASSIN VERSANT DE LA SEVRE NANTAISE



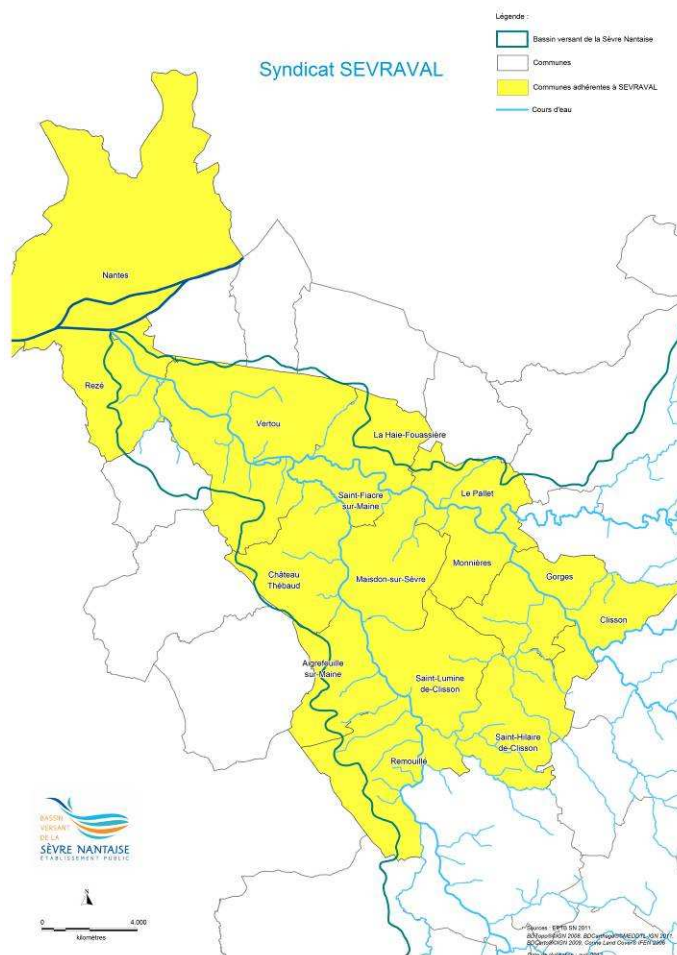
SEVRAVAL : L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Créé le 1er juin 1971, SEVRAVAL regroupe aujourd'hui 15 communes :
il est administré par un comité composé de 15 délégués
(1 délégué titulaire et 1 suppléant par commune adhérente).

Aigrefeuille-sur-Maine : M. Christian
MENARD
Château-Thébaud : M. Michel MOREAU
Clisson : M. Serge LAMPRE
Gorges : M. Jean BOUCHER
La Haye-Fouassière : M. Benoît TEILLET
Le Pallet : M. Joël BARAUD
Maisdon-sur-Sèvre : M. Guy BRANGER
Monnières : M. Albert MECHINEAU
Nantes : M. Michel RICA
Remouillé : M. Christian GOUERNE
Rezé : M. Yann VINCE
Saint Fiacre-sur-Maine : M. Pascal
DABIN
Saint Hilaire-de-Clisson : M. Denis
THIBAUD

Saint Lumine-de-Clisson : M. Christian
CHATELLIER
Vertou : M. Laurent DEJOIE

Depuis avril 2008, **le bureau** est composé
des 7 délégués suivants :
M. Laurent Dejoie, Président
M. Michel Moreau, Vice-président
M. Yann Vince, Vice-président
M. Albert Méchineau, Vice-président
M. Michel Rica
M. Joël Baraud
M. Christian Ménard



SEVRAVAL : l'organisation administrative

Le Comité Syndical et le Bureau décident des actions à conduire.
La trésorière principale de Vertou apporte son appui sur le plan financier.
Le syndicat s'entoure également des compétences de bureaux d'études, chargés de définir les projets bien en amont de leur mise en œuvre, ainsi que de la DDTM* pour la police de l'eau et de l'ONEMA* pour la police de la pêche.
Depuis le 1er mars 1988, une technicienne de rivière a été mise à la disposition du syndicat par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise. Au sein de l'I.I.B.S.N, elle participe à la mise en œuvre du S.A.G.E et fait partie du réseau des 6 techniciens de rivière chargés de la surveillance de la Sèvre et de ses affluents.
Les réunions de techniciens de rivière permettent l'échange des expériences et des savoirs.
La technicienne de rivière travaille en étroite collaboration avec le secrétariat du syndicat, installé en mairie de Vertou, qui assure le suivi administratif et financier de l'ensemble des dossiers.

La complexité croissante du cadre de l'action publique et l'ampleur des défis à relever pour parvenir au bon état des milieux aquatiques ont conduit l'I.I.B.S.N. à proposer des pistes de travail pour un partenariat renouvelé avec des syndicats de rivière.

En 2013 SEVRAVAL et les autres syndicats de rivière du bassin ont adhéré au Syndicat mixte EPTB* Sèvre Nantaise (nouvelle appellation de l'IIBSN).

◆ SEVRAVAL : le périmètre d'action

Depuis sa création, SEVRAVAL intervient sur 54 km de linéaire de rivière dont 21 km de Sèvre domaniale navigable (du pont de Monnières à Nantes), 12 km de Sèvre non domaniale (de Clisson inclus à Monnières), 21 km de Maine non domaniale de Remouillé inclus à Saint-Fiacre-sur-Maine (dont 6 km de navigable).

Depuis 2007, son périmètre s'est élargi aux affluents : le Chaintreau (6,9 km), l'Osée (9,1 km), la Margerie (13,4 km) et la Bourdinière (2,9 km), **soit au total 86 km de cours d'eau.**

* DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

* ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

* EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin

❁ LES DOMAINES DE COMPETENCES

Extraits statuts décembre 2006

Réalisation de travaux de restauration et d'entretien sur lit mineur des cours d'eau la Sèvre Nantaise, la Maine et les affluents à l'exception des ruisseaux non domaniaux situés sur le territoire des communes de Nantes, Rezé et Vertou.

Réalisation de travaux de restauration, d'entretien, de modification ou d'effacement des chaussées.

Réalisation de travaux sur le patrimoine fluvial (quais, cales, etc...) et toute action en faveur des activités culturelles, sportives et d'animation liées à l'eau.

Réalisation d'actions de communication et de sensibilisation des acteurs du sous-bassin Sèvre et Maine aval à la préservation et la gestion des milieux aquatiques.

Réalisation d'études d'intérêt général dans les domaines de compétences.

Participation à la mise en œuvre d'actions sur les lits majeurs des cours d'eau pour le maintien et la préservation des zones humides.

Participation aux actions concertées de gestion quantitative et qualitative de l'eau à l'échelle du Bassin Versant.



La Sèvre à Monnières (photo A. Méchineau)

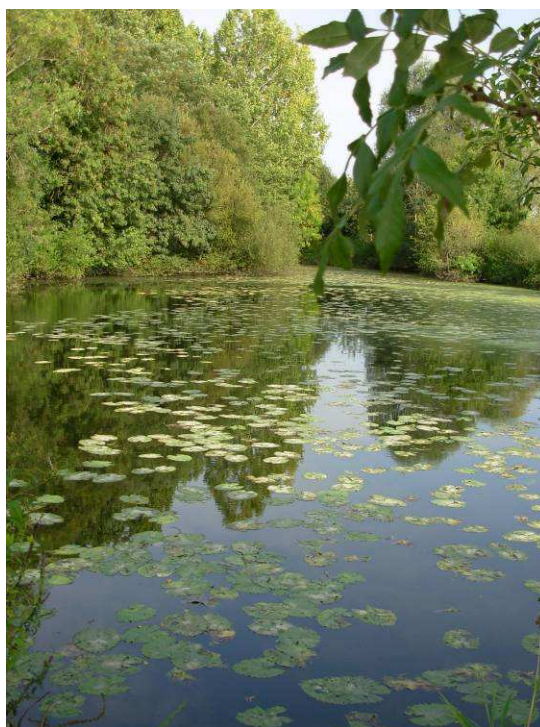
✿ LES MISSIONS

Le syndicat a vocation à gérer les berges, le lit et certains ouvrages hydrauliques de la Sèvre et de la Maine en respectant les lois et la réglementation : Loi sur l'Eau, Code de l'environnement, Charte paysagère.

En 1992, le syndicat a signé une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Général sur la partie de la Sèvre domaniale navigable. A ce titre, le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage des travaux situés sur cette zone, à l'exception de la Chaussée des Moines à Vertou et du barrage de Pont-Rousseau à Nantes/Rezé. Il collabore étroitement avec le Service des Infrastructures Maritimes et Voies Navigables du Département de Loire-Atlantique pour toutes les affaires concernant la Sèvre navigable.

SEVRAVAL met en œuvre les programmes définis dans le Contrat Restauration Entretien (2008-2013) et le Contrat Régional de Bassin Versant (2012-2014) signé en 2012.

Pour réaliser les actions inscrites au CRE sur des terrains privés en bord de rivière, SEVRAVAL est en qualité de maître d'ouvrage autorisé par une **Déclaration d'Intérêt Général** que le Préfet coordonnateur du bassin versant de la Sèvre nantaise a soumis à enquête publique.



La Sèvre



LES REUNIONS DU SYNDICAT EN 2013

EPTB Sèvre Nantaise

Conférence des présidents de syndicats de rivière :
4 février, 16 avril, 9 juillet, 29 octobre
CA IIBSN : 16 avril
Conseil syndical : 8 janvier, 16 avril, 18 juillet, 29 octobre
Journée des élus : 2 juillet
Réunion des administratifs : 22 janvier, 4 juillet, 15 octobre,
9 décembre

PONT CAFFINO

25 février : visite par le Conseil Général
19 avril : conseil d'administration
6 novembre : conseil d'administration

A.S.N.A.

28 octobre : assemblée générale et AGE
(dissolution)

AELB

21 mars : Les rencontres de l'eau

TRAVAUX RIPISYLVE

12 septembre : COVA
15 octobre : réunion riverains Maine
réunion riverains Sèvre

COMITES SYNDICAUX

8 février
27 mai
30 septembre

SAGE

28 mars : réunion de sous-bassin Sèvre Aval
2 avril : réunion de sous-bassin Maine
29 août : validation SAGE

RESTAURATION DU PERRE ET DE LA RAMPE DE MISE A L'EAU A PORTILLON

26 mars : COVA
24 avril : comité de pilotage
23 mai : réunion avec le conseil Général
25 juin : comité technique
4 décembre : réunion publique

CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

23 janvier : réunion de médiation à Saint-Lumine
7 février : comité de pilotage ouvrages
14 mai : réunion DDTM ouverture coordonnée de vannes
5 juillet : réunion propriétaires des ouvrages
31 octobre : réunion avec la DDTM

EXPOSITION

« Un sillage pour la Sèvre et la Maine »

Du 7 au 21 janvier à Monnières
23 et 24 mars : manifestation « Foire intercantonale de Vertou »
Du 10 au 17 juin à Monnières
Du 17 septembre au 21 octobre à Remouillé

CRE et CTMA

31 janvier : comité de pilotage
11 mars : réunion bilan
5 juillet : comité de pilotage
29 octobre : réunion technique
15 novembre : groupe de travail SEVRAVAL
3 décembre : comité de pilotage

✿ LES FAITS MARQUANTS EN 2013



Démarrage du programme de restauration de la ripisylve sur la Sèvre

Poursuite des travaux de restauration de la ripisylve du Chaintreau



Démarrage des études du projet de restauration du perré et de la rampe de mise à l'eau de Portillon à Vertou



Continuité écologique
Suppression des 3 vannes
à la Chaussée du Moulin des Ronces à Le Pallet



Juillet 2013

Avant



Après



Juillet 2013



Août 2013



Août 2013

✿ LA RESTAURATION DU CHAINTREAU

Les travaux de restauration de la végétation sont réalisés par un chantier d'insertion encadré par le Centre de Vie Saint Yves pour un montant de 27 956 € TTC.

Les travaux ont débuté à la mi-septembre 2012 et se sont poursuivis jusqu'en mai 2013. Il s'agit de travaux d'ouverture légère du lit, afin de permettre à la lumière d'atteindre le cours d'eau, de débroussaillage sélectif, d'abattage d'arbres instables, morts ou déracinés, d'enlèvement d'embâcles et de sélection de rejet sur cépée.



La Brebionnière avant travaux



La Brebionnière – lit dégagé



Abattage de saules



Chaintreau dégagé

Ce programme est financé avec l'aide de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région des Pays de la Loire.



✿ LES ACTIONS D'ENTRETIEN ET DE SUIVI EN 2013

En 2013, SEVRAVAL a inscrit une enveloppe de 29 000 € T.T.C pour l'entretien régulier de la rivière sur les opérations suivantes :

- entretien des plantations
- régulation des populations de ragondins
- enlèvement des plantes exotiques envahissantes
- enlèvement d'embâcles
- entretien d'ouvrages

◆ L'entretien des plantations

En 2013, l'entretien a nécessité 5 jours de travail : sur la Sèvre nantaise (la Haye-Fouassière, Saint-Fiacre-sur-Maine et Vertou) et sur la Maine (Maisdon-sur-Sèvre). Cet entretien a été réalisé par des personnes en insertion avec l'association SEMES. Le montant de cette prestation s'élève à 1 975 €. Ces travaux ont été financés par SEVRAVAL, l'Agence de l'Eau et le Département de Loire-Atlantique.

◆ La régulation des ragondins

La constitution d'un réseau de piègeurs par la FDGDON 44 a permis de mettre en place la phase de lutte contre les ragondins par piégeage, sur le bassin versant de la Sèvre et la Maine aval.

Afin de prévenir une recontamination importante, il est essentiel de poursuivre l'action de piégeage engagée depuis plusieurs années.

En 2013, les frais liés aux captures se sont élevés à 972 € HT (exonération de TVA).

Nombre de ragondins piégés : 486.



En 2013 une opération de lutte intensive a été réalisée en complément des opérations habituelles.

Elle s'est déroulée sur 2 tronçons de la Sèvre :

- entre le pont de Portillon et le pont de la Ramée, soit 2.4 km
- entre la chaussée des Ronces et la chaussée d'Angreviers, soit 4.1 km

Cette intervention a été réalisée par le personnel de la FDGDON et s'est déroulée sur 3 semaines. Le coût de cette intervention s'est élevé à 6 154 € HT (exonération de TVA).

◆ L'enlèvement des plantes envahissantes

En 2013, le syndicat est intervenu sur la Maine, de Moulin Reuzard à Pont-Caffino et sur la Sèvre à Angreviers à Gorges ainsi qu'à Portillon à Vertou.

SEVRAVAL privilégie la méthode d'arrachage manuel et minutieux des massifs de jussie, étant donné le peu de surfaces à traiter. Les risques de dissémination par boutures lors de l'intervention sont ainsi réduits.

Ce chantier a été assuré par SEMES et le montant de cette action s'élève à 1 185 €.



Balsamine de l'Himalaya



Renouée du Japon



Jussie

Le Département et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sont les partenaires financiers du syndicat pour cette opération.



✿ L'ENTRETIEN DES OUVRAGES

◆ L'entretien des chaussées

En 2013, le syndicat a effectué des travaux ponctuels d'entretien sur les chaussées pour un montant de 1 185 € HT pour favoriser la randonnée nautique et pour la remontée des poissons migrateurs :

débroussaillage de la rive de la chaussée du Moulin des Ronces à Monnières et enlèvement de bois dans les vannages, nettoyage de la passe à poissons à Pont-Caffino.

La visite annuelle des équipements (vannage, passe à canoës-kayaks) liés à la chaussée de Pont-Caffino a été réalisée par JPS Company pour 669,75 € TTC.



Chaussée du Moulin des Ronces
Monnières – Le Pallet



Passe à poissons et passe à canoë-kayak à Pont-Caffino

◆ L'entretien des quais et cales



Cale des Chatelets



Quai de Beautour



Ponton de la Cantrie

En 2013, le syndicat a entretenu les quais et cales de la Sèvre concédée pour un coût total de 8 456,20 € TTC.

Port Domino (Le Pallet), La Cantrie (St Fiacre), Portillon (Vertou), Le Chêne (Vertou), Beautour (Vertou), Les Châtelets (Nantes), Le Port de la Haye Fouassière

Le Département participe à hauteur de 80% TTC.

✿ L'ENTRETIEN BASE DE LOISIRS DE PONT-CAFFINO

Le syndicat, en tant que propriétaire du site, prend en charge les réparations relevant du gros entretien : travaux de peinture pour 1272.23 € TTC, travaux d'électricité pour 2 200.58 € TTC, remplacement d'un chauffe-eau 890.49 € TTC et travaux de réfection d'une cheminée 996.10 € TTC .

Au total, la contribution de SEVRAVAL pour l'entretien du site s'est élevée en 2013 à **5 359.40 € TTC**.

Base de loisirs nature
Pont Caffino : sports & activités de pleine nature !

2013

Sud Loire
Couvert toute l'année
sans ce Neveu

Accueil tout public :
associations, écoles, CE,
entreprises, familles...

Escalade, canoë-kayak, tir à l'arc, grimpe arbres, découverte nature, pêche,
bivouac, courses d'orientation, kayak-polo, équitation, sarbacane

Contacts, renseignements, étude de projet, devis, réservation
Association Pont Caffino - Parc Caffino - 44600 MANDON SUR SEVRE
Tél : 02 40 06 54 07 - basedeloisirs@pontcaffino.fr
www.pontcaffino.fr
Une équipe dynamique à votre disposition

Le 25 février 2013 le Président de SEVRAVAL a reçu le Président du Conseil Général de Loire-Atlantique M. Grosvalet et 2 vice-présidents Messieurs Deniaud et Naud sur la base de loisirs de Pont-Caffino. Ce fût l'occasion de rappeler les atouts importants de la base de loisirs. Aujourd'hui la base accueille des groupes mais également une clientèle familiale et ou sportive de proximité mais aussi de la région nantaise et au-delà.



✿ RESTAURATION DE LA RIPISYLVE SUR LA SEVRE ET LA MAINE

Ces travaux consistent principalement à enlever les embâcles gênant la navigation, à abattre les arbres morts ou très penchés et à recéper les rejets d'aulnes malades. A l'issue des travaux des plantations peuvent être envisagées. Deux réunions d'informations ont été organisées le 15 octobre 2013 pour informer les propriétaires riverains de la teneur des travaux.



Aigrefeuille sur Maine



Le Pallet

L'entreprise Merceron Environnement attributaire de ce marché pour un montant de 79 752.50 € HT soit 95 703 € TTC était présente pour expliquer l'organisation du chantier.

Les travaux ont débutés mi-novembre pour une durée de 3 mois en fonction des conditions météorologiques.



Interventions sur la Sèvre (novembre 2013)

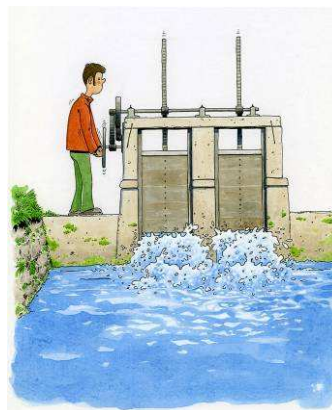
◆ CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

◆ Ouverture coordonnée des vannages

Le comité syndical du 8 février 2013 s'est prononcé en faveur d'une gestion coordonnée des vannes de tous les ouvrages sur la Sèvre et sur la Maine. Le pilotage de cette opération est assuré par SEVRAVAL. Une première réunion s'est tenue à Monnières le 5 juillet en présence des propriétaires et des services de l'Etat.

La technicienne de rivière et un représentant de la DDTM ont commencé à rencontrer les propriétaires des différents sites.

Ces visites permettent de faire un point sur les caractéristiques et l'état général des ouvrages et surtout des vannes.



◆ Expérimentation d'ouverture des vannages

SEVRAVAL en qualité de propriétaire d'ouvrages a engagé une étude en 2010 puis a lancé une expérimentation qui s'est achevée à l'été 2013.

Les suivis scientifiques portent d'une part sur la qualité et la ligne d'eau et d'autre part sur la faune et la flore. L'ONEMA a réalisé dans le même temps un diagnostic sur le degré de franchissabilité des ouvrages en fonction des débits et de la vitesse de l'eau.

Le bilan de cette expérimentation est soumis au débat lors d'un comité de pilotage annuel réunissant toutes les parties prenantes. Les résultats des suivis sont consultables sur la page SEVRAVAL du site de l'EPTB Sèvre nantaise (sevre-nantaise.com).



✿ RESTAURATION DU PERRÉ ET DE LA RAMPE DE MISE A L'EAU DE PORTILLON A VERTOU

Une consultation a été lancée en février 2013, le bureau d'étude attributaire est SEGI de Clisson pour un montant de 18 749 € HT soit 22 498 € TTC.

La mission comprend un tranche ferme qui inclue les études d'avant-projet et une tranche conditionnelle pour la réalisation de la phase PRO jusqu'aux opérations de réception.

◆ Visite sur le terrain

Elle a eu lieu le 24 avril en compagnie des membres du comité de pilotage, du bureau d'études, de l'architecte paysager du CAUE.



◆ Abaissement exceptionnel de la Sèvre

Afin de préciser le diagnostic et effectuer une expertise de l'état de cet ouvrage, SEVRAVAL a sollicité le Département de Loire-Atlantique afin d'abaisser la ligne d'eau de la Sèvre d'environ 1m, par le biais du clapet de la chaussée des moines à Vertou.

Après avoir obtenu l'autorisation auprès de la DDTM, un abaissement exceptionnel du niveau de la Sèvre pour une durée de 2 jours est intervenu les 26 et 27 septembre.

La baisse du niveau de la Sèvre a été bien progressive et elle a surtout permis de faire une inspection générale tant à Portillon que sur la Sèvre navigable (quais, ponts, chaussée des moines, impacts sur les berges, plan d'eau du Loiry, embâcles etc...).



Perré (24/09/2013)



Frêne dans perré du pont (26/09/2013)



Etat du Perré, les pierres sont toutes déjointoyées

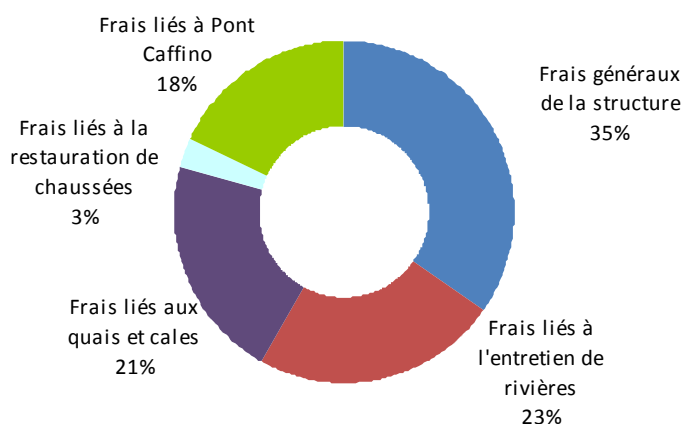
◆ Réunion publique

Elle s'est tenue le 4 décembre 2013. L'avant-projet a été présenté par M. Kiesslich du bureau d'études SEGI et l'architecte Michel Pacteau.



LE BILAN FINANCIER DE SEVRAVAL EN 2013

Dépenses de fonctionnement 2013



Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de 31 % en 2013 et s'établissent à 75 724.38 €, contre 109 608.57 € en 2012.

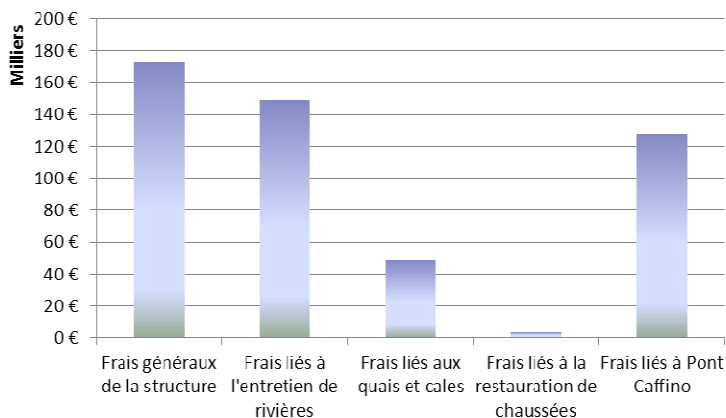
Elles recouvrent les postes suivants :

Frais généraux de la structure : 37 755.69 € (en baisse de 20 % en 2012 : 40 ans du syndicat en 2011), dont intérêts de la dette 9303.08 €.

Frais liés à l'entretien des rivières : 10 286.50 € (- 62 % : programme d'enlèvement d'embâcles en 2012)

Frais liés aux quais et cales : 9246.87 €
Frais liés à Pont-Caffino : 7 931.74 € (- 68 % travaux en 2012 et transfert de charges vers l'association gestionnaire du site.

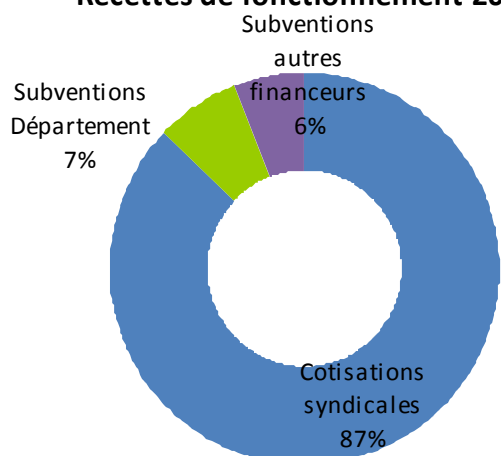
Dépenses de fonctionnement 2008-2013, en k€



Rappel des dépenses de fonctionnement 2008 – 2013

Sur la période 2008-2013, les dépenses liées aux projets (hors indemnités) ont représenté 501 902.47 €

Recettes de fonctionnement 2013



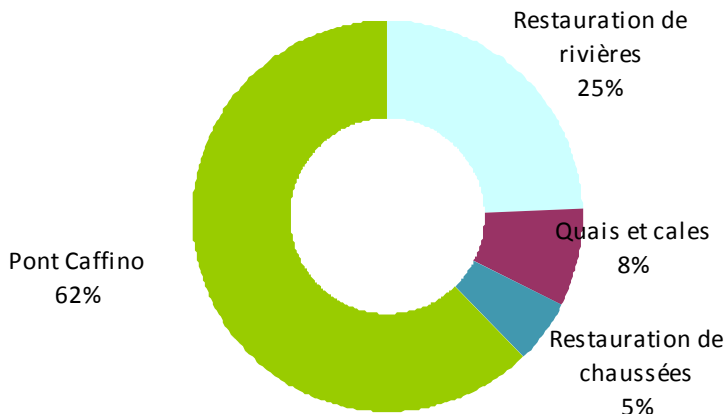
Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 14 %, à 172 454.43 €, contre 200 474.58 € en 2012.

Elles sont constituées :

- . des cotisations syndicales : 170 436 € + 2%
- . des subventions du département : 13 500 € (+ 57 % décalage encaissement subvention)
- . des subventions de l'Agence de l'Eau pour - 11 485 € (sur constatation sur 2012)
- . de produits financiers pour 3.43 €

Dépenses d'investissement 2013



Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2013 s'établissent à 147 280.51 € contre 288 588.18 € en 2012, en baisse de 49 %.

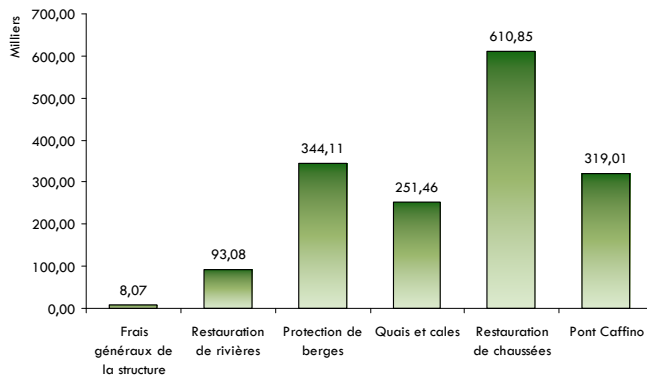
Les travaux sont la principale dépense de l'exercice et concernent les projets suivants :

- . Bloc sanitaires de Pont-Caffino : 71 497.33 €
- . Etudes Portillon : 9089.60 €
- . Continuité écologique, études et travaux : 6 058.50 €

Travaux : 114 826.71 € contre 257 098.74 € en 2012.

Par ailleurs le remboursement de la dette antérieure s'établit à 32 453.80 € pour la part capital.

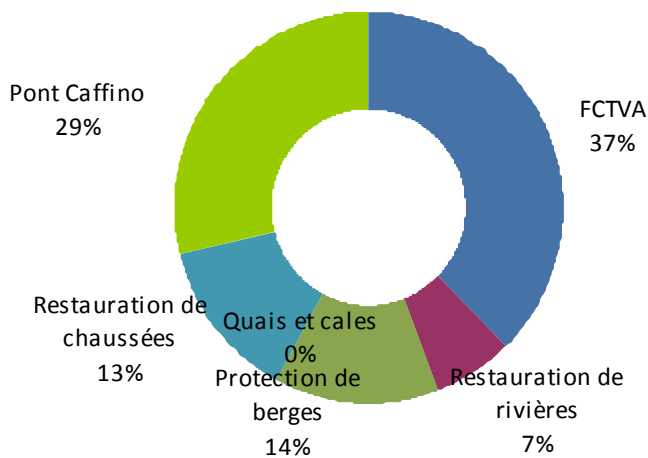
Dépenses d'investissement 2008-2013, en k€



Rappel investissement 2008-2013

Sur la période 2008-2013, les dépenses liées aux projets d'investissement ont représenté 1 626 573.13 €

Recettes d'investissement 2013



Les recettes d'investissement

En 2013, la section d'investissement enregistre une diminution de 43 % des recettes constatées : 258 424.11 contre 456 977.80 € en 2012.

Si le FCTVA progresse fortement à 57 383.24 €, les subventions d'équipement perçues représentent 96 184.34 €, en baisse de 72% :

- . Travaux de la Margerie : 10 284.80 €
- . Expérimentation vannages : 20 159.54 €
- . Restauration de berges : 21 240 €
- . Bloc sanitaire de Pont-Caffino : 44 500 €

S'y ajoute l'excédent de fonctionnement 2012 pour 104 856.53 €.

Au 31 décembre 2013, l'encours de la dette s'élève à 243 546.32 €.

LA SENSIBILISATION

Au mois de janvier et juin, l'exposition « Un sillage pour la Sèvre et la Maine » a été empruntée par la commune de Monnières, en septembre et octobre par la commune de Remouillé.

Durant le week-end de la Foire intercantonale de Vertou du 23 au 24 avril 2013, l'exposition a été installée à la salle Sèvre et Maine.



Salle Sèvre et Maine - Vertou



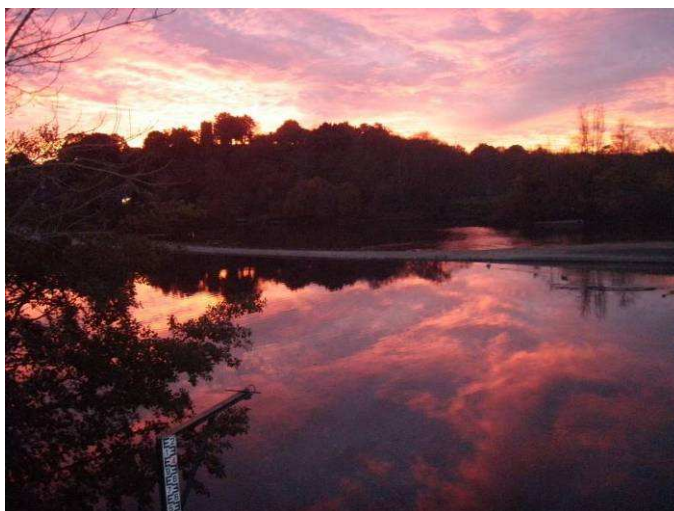
Exposition à Monnières dans le cadre des échanges entre les écoles de Monnières et de Cerizay – juin 2013 (A. Méchineau)

✿ LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2014

- ✦ **Restauration du ruisseau de La Bourdinière (ripisylve)**
 - Démarrage du chantier en février 2014 dans le cadre du marché à bons de commande passé avec le centre de vie St Yves et l'entreprise ISS
 - Suivi des travaux
- ✦ **Suppression de buses, plantation et pose de clôtures sur les ruisseaux Chaintreau et Margerie (projet ou report CTMA)**
- ✦ **Restauration de la ripisylve sur la Maine (secteur Guidreau à la Trélatière) et sur la Sèvre (secteur Angreviers au Pé de Vignard)**
 - Poursuite des travaux en fonction du CTMA et de l'avancement des repérages de terrain.
- ✦ **Continuité écologique, choix d'un scénario par ouvrage**
- ✦ **Restauration du perré et de la rampe de mise à l'eau de Portillon à Vertou**
 - Sondages géotechniques
 - approbation de l'avant projet définitif

Faire vivre la convention de partenariat syndicat mixte SEVRAVAL/EPTB Sèvre nantaise :

- ✦ Préparation du Contrat de Territoire Milieux Aquatiques (CTMA*).
 - ✦ Réflexion dans le cadre de la compétence GEMAPI ** transféré aux EPCI à fiscalité propre
- *CTMA : Contrat Territorial des Milieux Aquatiques
**GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations



Coucher de soleil sur la Sèvre à Vertou (O. Pluchon)



Contacts :

Syndicat SEVAVAL
Hôtel de Ville
B.P 2319

44123 VERTOOU Cedex

☎ 02 40 34 76 05

e.mail : intercom@mairie-vertou.fr

Odile PLUCHON

Technicienne de rivière

02 40 34 07 81

06 88 75 47 03

opluchon@sevre-nantaise.com